Impressum

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **42 (2005)**

Heft 1670

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Une thérapie sociale sans miracle

Depuis cinq ans la fondation ASECE, créée par Georges Aegler, soutient projets et entrepreneurs en mal de financement.

S'il est un téléphone qui fit plaisir à Georges Aegler, le fondateur de ASECE (Association solidarité et création d'entreprises), pionnier du petit crédit en Suisse romande, c'est celui d'un préposé de la Commission fédérale des banques. Car un quotidien avait, en un titre accrocheur et de pleine page, qualifié sa fondation de «Banque des pauvres». Or les banques sont soumises à la loi. Mais il faut qu'il y ait vingt prêteurs pour que l'activité soit qualifiée de bancaire. ASECE n'en est pas encore là, et pourtant elle est bien présente sur le terrain du petit crédit.

Microfinance

Imaginons que vous vouliez créer une entreprise installant des systèmes d'alarme ou, plus banalement, reprendre une épicerie, vous avez peu de chances qu'une banque vous ouvre un crédit si vous ne disposez pas de fonds propres ou de cautions. Encore plus difficile si vous êtes au chômage. Le microcrédit correspond à un besoin. Dans tous les pays européens, des institutions se sont créées pour y répondre. Souvent le crédit est un moyen de sortir du chômage. Dans les pays en développement, le microcrédit permet de lutter contre la pauvreté d'hommes et de femmes pour qui l'achat d'une machine artisanale est un début d'indépendance.

Le microcrédit se heurtait au scepticisme de ceux qui estiment les risques trop élevés. Or l'expérience a démontré que, s'il faut compter avec des pertes, elles ne sont pas supérieures aux risques bancaires ordinaires. A condition qu'une présélection sévère soit opérée sur les projets présentés (voir fiche technique ci-dessous). On peut dire sommairement que le 10% des projets sont retenus et que sur ce nombre 10% sont défaillants.

Le prix d'une place de travail

Dans l'industrie et les services, on évalue le prix d'une place de travail. Pour qu'un collaborateur soit opérationnel, quel est le coût de ce qui doit être mis à sa disposition en espace et matériel? Les montants sont de plus en plus élevés, dépassent souvent le million; et c'est une des causes de la concentration et de l'essoufflement de trop petites sociétés.

Mais dans l'économie sociale, l'investissement est aussi significatif. D'après les chiffres d'ASECE, il faut compter 15000 francs de prêt, chiffre auquel s'ajoutent d'autres apports, s'il y a un montage avec des sources de financement ou de cautionnement supplémentaires. Enfin ASECE fonctionne en grande partie sur le bénévolat, de telle sorte que les coûts d'exploitation de la fondation n'entament pas le capital; les frais qui subsistent sont en partie couverts par des contributions du *seco* (Secrétariat d'Etat à l'économie) et des cantons dans la mesure où il s'agit de chômeurs réintégrés dans le circuit économique. La place de travail sociale, même modeste, représente donc un investissement élevé, plusieurs millions pour moins de cent personnes. Précisons qu'il ne s'agit pas d'un coût, puisque les prêts sont remboursables et que les personnes intégrées génèrent du chiffre d'affaires et pour la collectivité, par les impôts, des revenus.

Georges Aegler estime, expérience faite, que le suivi de l'entreprise est encore plus important que le crédit. En accord avec le *seco*, l'accompagnement des projets sera prolongé de six mois à une année.

Une leçon

On ne peut être qu'admiratif devant l'énergie et la persévérance qui ont été nécessaires pour imposer en Suisse le concept et la pratique du microcrédit. Mais à la mesure du coût financier et humain de la réintégration des chômeurs de longue durée, on peut juger bien légères les sociétés qui allègent sans nécessité impérative leurs effectifs et externalisent les coûts sociaux. *ag*

Fiche technique

Fondation ASECE créée en 2000 par Georges Aegler
Siège: rue Pré-du-Marché 23, 1004 Lausanne
Email: fondation@asece.ch
Site internet: www.asece.ch
Prestations:
- financement: microcrédit jusqu'à 30000 francs, taux préférentiels, modalités de remboursement adaptées de cas en cas;
- accompagnement: faisabilité, viabilité du projet, soutien après démarrage par des collaborateurs bénévoles qui apportent leurs compétences professionnelles et commerciales.

Bilan au début de la sixième année d'activité:
- Projets analysés: 710
- Prêts accordés: 71 soit 10% dont 50% à des chômeurs
- Emplois générés: 88
- Total des prêts: 1313000 francs
- Chiffre d'affaires généré: plus de 23 millions
- Défaillances: 7 projets, 10% du montant des prêts
- Bénévoles actifs: 32

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jacques Guyaz (jg)

Rédaction:
Marco Danesi (md)

Ont collaboré à ce numéro:
Jean-Daniel Delley (jd)
Alex Dépraz (ad)
André Gavillet (ag)
Daniel Marco (dm)
Albert Tille (at)

Responsable administrative:
Anne Caldelari

Impression:
Imprimerie du Journal de Sainte-Croix

Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, cp 5863, 1002 Lausanne
Téléphone: 021 312 69 10

E-mail:
redaction@domainepublic.ch
administration@domainepublic.ch

www.domainepublic.ch